

Van: Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>**Aan:** veerle.solia@amsab.be**Datum:** 05/08/2011 09:33 AM**Onderwerp:** DN n° 1118 : Semaine du 1 au 8 mai 2011

Dounia News

Revue de presse hebdomadaire

[DN n° 1118 : Semaine du 1 au 8 mai 2011](#)

[Tribune libre](#) [Maroc](#) [Belgique](#) [Europe](#) [Agenda](#) [Archives](#)

Articles de la semaine

... [Editorial](#) : Une pratique impérialiste suite) ... Le Maghreb, la démocratie et l'Oci
[Maroc](#) : COMMUNIQUES de : AMBDH Belgique ... MONE Allemagne ... CCMI
[Belgique](#) : Les Belges se tournent davantage vers La Mecque ... L'islam séduit le
femmes ... Seules des familles musulmanes peuvent adopter des enfants mar
Regroupement familial: des règles renforcées dès aujourd'hui ? ... [Europe](#) : Rec
palestinien en septembre prochain : une erreur ! ... Dialogue interreligieux et inte
COMMUNIQUE de l'ATMF de Nancy ... SONDAGE : Opinion publique européenne
arabe" ... [Agenda](#) ... [Archives](#) ... [Abonnement](#) ...
[Bonne lecture](#) ...

Zone de liberté d'expression

Réaction à l'article "Une pratique impérialiste" par Dalila Abdulaziz, paru dans Dounia News n° 1117 : Semaine du 25 au 30 avril 2011.(Pour relire l'article : <http://www.dounia-news.com/tribune-libre.html>)

Les activités arabes aux Halles de Schaerbeek

L'article de Dalila Abdelaziz est plus que significatif. La politique des Halles de Schaerbeek ne veut pas uniquement démontrer sa puissance à l'égard des associations et populations de l'immigration arabe, en vue d'effacer du terrain les premiers et de récupérer les revendications des seconds, mais la manuvre, bien d'accord que les fondateurs et premier responsable n'en sont probablement pas conscients, est plus pernicieuse. Mais qui est derrière ça ? Parce que c'est clair : il faut isoler les représentants politiques ou les élus de cette communauté arabe. Cette politique n'est pas l'œuvre du hasard, elle est bien étudiée et structurée par certaines personnes de l'administration de la Communauté française. La direction des Halles (Centre Culturel Européen !!! ?) est-elle complice ou manipulée ?

Tous les arabophones de Belgique le savent, les élus d'origine du monde arabe (parlementaires, ministres, échevins, conseillés, etc.) n'avaient aucune chance de réussir sans les votes de leur communauté. Certainement, les Sionistes et leurs semblables ne votent pas pour les Arabes ; alors pourquoi se donnent-ils tant de mal pour se montrer sympathisants de ces élus et amoureux de la culture arabe ?

C'est vrai ce que dit Dalila, en francophonie, tout le monde remarque que derrière chaque événement culturel arabe, hormis quelques associations arabes, il y a un sioniste. Est-ce qu'ils veulent se faire pardonner pour ce qu'ils ont fait aux arabes ? On ne croit pas ça ! On pense plutôt qu'ils veulent contrôler cette immigration qui a tendance à aller trop à l'école. Les sionistes ouvrent les bras pour montrer leur sympathie ! leur amitié !, et même leur amour ! à l'égard de ces ministres, de ces députés, de ces responsables, mais par derrière il s'agit de les éloigner de cette communauté et de ses associations, c'est-à-dire de les éloigner de leurs

électeurs pour les isoler et ensuite leur dicter les instructions qui mènent à étouffer toute structure et tout mouvement arabe réclamant l'épanouissement des Arabes.

Et l'une des techniques qu'ils utilisent pour ça c'est de créer des scandales pour les Arabes et leurs associations, ou pour les Arabes qui sont à la tête d'associations avec les Belges. Ils fabriquent de toutes pièces des situations ou des scènes pour pousser ces responsables politiques arabes à prendre des décisions contre leur communauté ou pour les dégoûter de leur communauté ou du moins, pour les neutraliser. Cela pousse évidemment l'un et l'autre de la communauté arabe à dire que leurs élus politiques ne servent à rien et qu'ils sont sous contrôle sioniste ce qui engendre leur rapide chute. J'espère que les représentants de notre communauté maghrébine peuvent prendre conscience de cela et qu'ils vont cesser de caresser les Sionistes et tout groupe anti-arabe qui leur fait des sourires. J'espère qu'ils vont se réveiller pour défendre la communauté et ses associations.

Salam Adel

Réaction à l'article "Le Maghreb, la démocratie et l'Occident " par Saïd Chatar, paru dans Dounia News n° 1117 : Semaine du 25 au 30 avril 2011. (Pour relire l'article : <http://www.dounia-news.com/tribune-libre.html>)

Si Abdeslam, a sallam alaykoum,

Permettez-moi par votre intermédiaire de poser la question à Mr CHATAR Saïd ce qu'il veut dire par Les démocrates laïcs au Maghreb.

Monsieur CHATAR conseille l'occident de mieux comprendre les sociétés arabo-musulmanes et d'entre les lignes leur suggère de tenir compte de nos spécificités, alors qu'il empreinte à ces derniers un concept qui est la démocratie. Concept politico-social purement occidental.

Nous n'avons besoin ni d'être laïcs ni d'emprunter et d'imiter l'occident en simulant ce truc qu'ils appellent démocratie pour vivre le meilleur des mondes.

En tant que Musulmans nous avons besoin d'un nouveau fiqh contemporain et factuel qui puisse dans notre religion les principes d'une vie moderne.

A moins que je passe pour un islamiste, fondamentaliste et intégriste aux yeux de Monsieur CHATAR, le seul système qui permet une société meilleure est bien l'islam.

Si l'occident s'évertue à nous démolir, ce n'est nullement à cause de nos richesses matérielles comme semble le croire Monsieur CHATAR, mais bien parce que nous sommes détenteurs du seul système de pensée qui tient tête à ce même Capitaliste décrié dans l'article auquel je suis entrain de réagir.

Prendre la vraie dimension de mon identité, assumer mon appartenance à ma société, vivre en symbiose avec mon milieu, respecter autrui, accomplir mes devoirs, aspirer à mes droits sont les préceptes de notre noble religion.

Je n'ai nullement besoin d'être démocrate encore moins laïc pour cela.

Nous devons penser une identité authentique taillée à notre mesure basée sur notre patrimoine religieux et culturel et ne nullement faire du mimétisme.

Avec mes meilleures salutations d'Oman

Abdeslam Koubaa

M a r o c

Top

A. M. B. D. H.

Association des Marocains de Belgique pour la défense des Droits de l'Homme (asbl)

Rue Nicolas Doyen, 74 / B4 □ 1080 Bruxelles

Tél : 02 410 48 42

courriel : ambdh.2@skynet.be

COMMUNIQUE

A qui profite le crime?

Marrakech a été frappée le 28 avril 2011 par un tragique attentat terroriste qui a fait 16 victimes tuées, dont 3 marocains et 13 touristes étrangers, et 26 blessés. Non encore revendiqué jusqu'à présent, il a cependant été attribué par le ministère de l'Intérieur marocain, aidé par des enquêteurs des polices scientifiques espagnole et française, à l'organisation terroriste d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), alors que les rumeurs de la rue à Marrakech et plus généralement au Maroc n'excluent pas l'implication de l'aile conservatrice du « Makhzen ».

L'AMBDH condamne avec la plus grande fermeté ce criminel et lâche attentat et exprime ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes.

Cet attentat n'étant pas revendiqué, il est difficile d'en définir les motivations et les objectifs. Mais il est permis de croire que le tourisme de masse que connaît Marrakech, et qui est sa principale ressource économique, en souffrira beaucoup.

L'AMBDH met en garde les autorités marocaines contre toute tentation d'utiliser ce tragique attentat afin de renforcer les moyens et les outils de la répression déjà pléthoriques au Maroc et de mettre un frein aux timides réformes institutionnelles en cours.

L'AMBDH pense que le seul et le plus sûr moyen de prévenir la répétition de tels tragiques événements est la satisfaction des revendications légitimes du peuple marocain, relayées par les organismes de défense des droits de l'homme et par le mouvement du 20 février issu de la jeunesse marocaine, à savoir:

Une constitution réellement démocratique rédigée par une « Assemblée constituante », garantissant la séparation effective des différents pouvoirs accaparés actuellement par le roi, seul.

Une justice réellement indépendante et non corrompue.

Des élections réellement libres, honnêtes et transparentes respectant la volonté du peuple. Le respect de la liberté d'expression, le respect de l'indépendance et de la liberté de la presse, le respect de la dignité humaine, et plus généralement le respect des droits de l'homme bafoués au quotidien par le régime actuel.

Bruxelles, le 30 avril 2011

Le Conseil d'administration

Mouvement NOUVEL ÈLAN « MONE»
C/o FIZ, Postfach 102339, 40014 Düsseldorf

Espace de réflexion et de propositions

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le Mouvement Nouvel Èlan « MONE » condamne avec force l'attentat terroriste ayant ciblé, jeudi, le Café-Restaurant à Marrakech, tuant et blessant plusieurs personnes innocentes.

Le Mouvement Nouvel Èlan, exprime ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes, dénonçant vigoureusement cet acte criminel odieux qui a coûté la vie à 16 personnes et fait des dizaines de blessés.

Cet acte criminel est contraire aux nobles valeurs humaines de respect du droit sacré à la vie, de tolérance, de liberté et de paix dont est imprégné le peuple marocain. Le Mouvement, le condamne avec force.

Tout en réitérant, sa solidarité avec les familles des victimes, le Mouvement rejoint les propos du Souverain et interpelle à son tour les autorités marocaines d'informer l'opinion publique en dévoilant la triste vérité, en s'astreignant à la primauté de la loi et en évitant comme à l'accoutumée l'excès de zèle.

Par ailleurs, les autorités marocaines ne devraient se laisser ni intimider, ni apeurer encore moins ralentir le processus de réformes qu'attendent l'ensemble des Marocains. Car le processus de réformes engagé par notre pays, est une option stratégique qui ne devrait connaître aucune interruption.

Düsseldorf, le 29 avril 2011

S. Charchira
Porte-parole
charchira@gmx.net

Communiqué du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger à propos de l'attentat terroriste qui a frappé Marrakech



Les membres du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) réunis le samedi 30 avril 2011 à Rabat dans le cadre de leur séminaire interne, ayant passé en revue avec une profonde affliction et une grande tristesse l'ignoble acte terroriste qui a frappé la Place Jamaa El Fna à Marrakech le jeudi 28 avril et qui a laissé derrière lui plusieurs morts et victimes innocentes aussi bien parmi les étrangers que les marocains, expriment leur vive condamnation de cet acte criminel et leur rejet profond de toutes les formes d'actes terroristes qui portent atteinte au premier droit fondamental de l'homme, à savoir le droit à la vie, quels qu'en soient les auteurs.

Tout en adressant leurs sincères condoléances et en exprimant leur profonde compassion aux familles et proches des victimes décédées, au Maroc et à l'étranger, ainsi que leur soutien à toutes les personnes qui ont été atteintes dans cet attentat, ils réaffirment leur totale solidarité avec la population paisible de la ville de Marrakech qui a toujours été une ville modèle ouverte sur le monde et une ville d'accueil pour tous les visiteurs quelles que soient leurs origines, leurs convictions, leurs nationalités et leurs cultures.

Conscients de la menace que représente cet acte odieux pour la sécurité et la stabilité du Maroc, tout particulièrement au moment où le pays vit au rythme des grands chantiers des réformes politiques et sociétales qui visent à réaliser un bond qualitatif dans la voie de l'édification d'une société démocratique attachée à ses valeurs civilisationnelles et fondée sur la primauté de la loi et l'Etat de droit, les membres du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger appellent tous les citoyens marocains, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, à redoubler d'efforts en vue de contribuer pleinement aux chantiers des réformes.

B e l g i q u e

T o p

Les Belges se tournent davantage vers La Mecque



Selon les dernières estimations, on compte environ 623.000 musulmans en Belgique
BRUXELLES Bruxelles sera-t-elle majoritairement musulmane dans vingt ans ? Voire avant, selon les prédicteurs les plus extrémistes ? Certains le pensent, d'autres le craignent, la plupart en doutent, personne ne peut

néanmoins avancer la moindre statistique fiable dans ce domaine.

Publiée fin de l'année passée, la dernière étude en date sur le sujet estimait □ n'affirmait pas □ que la Belgique comptait 623.000 musulmans, soit un peu moins de 6 % de la population belge, selon les extrapolations réalisées par le sociologue Jan Hertogen.

Une petite part de ces croyants est venue à l'islam par conversion. Très difficile, là aussi, de se baser sur des analyses chiffrées précises puisque les chiffres n'existent pas, même si la tendance constatée par divers acteurs de terrain semble aller vers une croissance du phénomène. Au contraire de l'Église catholique, plus moribonde lorsqu'il s'agit de comptabiliser ses ouailles.

La communauté juive cultive quant à elle un art consommé de la stabilité. □Nous ne sommes pas en mission□ , affirme d'emblée le rabbin bruxellois Abraham Dahan.

Le processus de conversion est d'ailleurs largement plus long et laborieux chez les catholiques et les juifs que chez les musulmans. Ceci n'expliquant pas forcément cela.

M. L.

© La Dernière Heure 2011

L'islam séduit les jeunes et les femmes

La Belgique compterait entre 30.000 et 50.000 convertis

Livrer le nombre de conversions belges à l'islam constitue un exercice plus que périlleux. Ni l'Exécutif des musulmans de Belgique, ni la grande mosquée, encore moins les consulats marocains, turcs, etc. ne travaillent de concert pour établir un état des lieux précis des conversions à l'islam.

Contentons-nous, alors, d'estimations. Une étude réalisée voici quelques années par l'ULB pour la Fondation Roi Baudouin estimait à environ 30.000 le nombre de convertis en Belgique. Sur, là aussi selon les estimations, un peu plus de 600.000 musulmans vivant en Belgique.

Lire la suite

<http://www.dhnet.be/infos/belgique/article/352540/l-islam-seduit-les-jeunes-et-les-femmes.html>

Seules des familles musulmanes peuvent adopter des enfants marocains

mercredi 04 mai 2011 à 07h19



Le Maroc est sur le point d'être reconnu par la Belgique comme nouveau partenaire pour des adoptions. Mais il semblerait que le Maroc rejette toute demande émanant de familles non musulmanes.

© Belga

Des parents candidats à l'adoption d'un enfant marocain devront d'abord prouver qu'ils sont musulmans. En cas de doute, la demande sera rejetée. C'est ce que rapporte mercredi De Morgen alors que le Maroc est sur le point d'être reconnu en Belgique comme nouveau pays pouvant intervenir pour une adoption.

A l'heure actuelle, trois dossiers concernant des parents souhaitant adopter des enfants marocains sont traités à l'essai. Lorsqu'ils seront finalisés, l'autorité centrale flamande en matière d'adoption (VCA, Vlaamse Centrale Autoriteit) procèdera à une évaluation et en cas de rapport positif, le Maroc deviendra un nouveau canal d'adoption. Cependant, l'évaluation en cours fait apparaître que pour adopter un enfant venant du Maroc, les candidats parents devront être musulmans.

On ne peut rien y faire, estime le porte-parole du ministre flamand du Bien-être Jo Vandeurzen. "Nous demandons seulement à un pays proposant des adoptions de signer la Convention internationale de La Haye. Si un pays impose ensuite une restriction, nous ne pouvons rien faire d'autre que de la respecter", estime-t-il.

Avec Belga
Source : Le Vif L'Express

Regroupement familial: des règles renforcées dès aujourd'hui ?



La Commission de l'Intérieur de la Chambre votera vendredi sur la proposition de loi qui renforce les règles en matière de regroupement familial.

La Commission travaille depuis plusieurs mois sur l'adaptation des règles en matière de regroupement familial. Au fil des discussions, une majorité regroupant N-VA, CD&V, Open Vld et MR s'est dégagée sur un amendement au texte initial visant notamment à imposer des conditions de revenu au demandeur. Ces revenus doivent correspondre à 120 pc du revenu d'intégration au taux charge de famille soit 1.184,5 euros. L'obligation de prendre en charge les personnes regroupées pendant trois ans est également prévue dans le texte. Le Conseil d'Etat a rendu récemment un avis critique sur l'amendement. Celui-ci a dès lors été adapté sur quelques points techniques.

Abstention annoncée du sp.a

Les auteurs de l'amendement soulignent que la majorité des demandes de regroupement familial sont introduites par des personnes qui disposent de la nationalité belge, ce qui justifie selon eux le durcissement des règles. Le sp.a a annoncé qu'il s'abstiendra sur ce texte, ce qui devrait permettre son adoption en séance plénière. En effet, N-VA, CD&V, Open Vld et MR ne disposent que 75 voix sur 150 à la Chambre. L'abstention du sp.a est dès lors nécessaire pour le vote en séance plénière.

Source : RTL Info 06 Mai 2011 07h41

Europe

[Top](#)

Reconnaitre l'Etat palestinien en septembre prochain : une erreur !



Comment peut-on se réjouir voire adhérer aujourd'hui à la reconnaissance prochaine de l'Etat croupion palestinien!? Cela me paraît invraisemblable.

Depuis plusieurs mois, l'actuel et non élu gouvernement palestinien de Cisjordanie emmené par son 1er ministre, l'affairiste Salam Fayyad, se démène au niveau international pour que soit reconnu l'Etat palestinien lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain. Et plusieurs pays ont déjà emboîté le pas dans ce sens.

Cela me paraît une manière quelque peu commode de se débarrasser de cet incessant conflit, et au-delà des bonnes intentions que semble traduire une telle approbation, c'est une tentative de liquider ce dossier empoisonné à peu de frais. Outre la légitime aspiration et le fait bien compréhensible que cet Etat soit enfin reconnu par l'ensemble de la Communauté internationale et admis comme nation au sein de l'ONU, de quel Etat parle-t-on ? De « l'archipel » actuel, tel que l'illustre la carte publiée par Le Monde Diplomatique en avril 2009 ?

Pour rappel : depuis la création de l'Etat israélien et ses détestables pratiques visant à repousser ses frontières sous de fallacieux prétextes idéologiques et sécuritaires, le dépeçage systématique du territoire palestinien par l'implantation de colonies est considéré comme un « crime de guerre » par la Cour pénale internationale. Et de la Palestine historique, il ne reste guère qu'environ 15% morcelés de son territoire, à l'image des bantoustans de l'Afrique du Sud de l'époque sans parler du mouroir de Gaza où s'entasse une population asphyxiée par

l'un des pires blocus mis en place par l'occupant et régulièrement ciblée par sa machine de guerre.

Dès lors, même si ce projet d'Etat stipule que c'est à l'intérieur des frontières de 1967, avaliser un Etat palestinien aujourd'hui, c'est :

- sans le dire, participer à un déroulement de faits inacceptables ;
- entériner le Mur de séparation qui pénètre profondément en terres palestiniennes ;
- admettre une partie de la colonisation dont celle de Jérusalem-Est qui est une annexion de facto de la ville, pourtant décrétée capitale du futur Etat;
- accepter que jamais les réfugiés ne pourront revenir chez eux, à savoir en terres conquises, comme le garantit pourtant la Résolution 194 des Nations-Unies adoptée le 11 décembre 1948 ;
- avaliser la politique raciste d'apartheid par l'occupant sur l'occupé ;
- se plier à la loi militaire qui prévaut dans toutes les interventions israéliennes et dans la politique mise en place par les différents gouvernements qui se succèdent à la Knesset ;
- bafouer le souvenir des martyrs qui ont payé de leur vie la défense de leur terre ;
- tenter de liquider une fois pour toutes la résistance à travers ses mouvements divers ;
- mais c'est surtout, accepter le découpage opéré après la guerre occidentale de '39-45, où pour se dédouaner de l'horreur qu'ils avaient infligée aux juifs, les pays vainqueurs ont imposé au peuple palestinien sans même demander l'avis de ses représentants, de payer leur ardoise finale en partageant le pays au profit des juifs fuyant l'Europe antisémite□

Ainsi, croire béatement que l'annonce officielle de la proclamation d'un vague Etat palestinien aurait pour conséquence le règlement des multiples contentieux qui existent entre les occupants et les occupés est un leurre de plus dans une situation où les mirages tiennent depuis longtemps lieu de réalité. Quantité de décrets, résolutions, et lois internationales des plus officielles n'ont jamais rien changé à la donne : les différents gouvernements israéliens ne s'en embarrassent pas, optant plutôt sur la bien connue loi du plus fort, seule réalité qui préside au cours des choses, comme chacun peut le voir au quotidien à condition de quitter toute analyse idéologique du cours de l'Histoire. Et en-dehors de quelques vagues protestations, aucun des pays ayant confirmé son soutien à la reconnaissance prochaine de cet Etat palestinien n'a jamais rien fait de concret pour intimider Israël l'arrêt de ses exactions répétées afin de le contraindre à respecter le Droit international. Depuis toujours, le gouvernement israélien ment, vole, agresse, emprisonne, mutile, tue, et s'approprie ce qui ne lui appartient pas, impunément, au vu et au su de tout le monde : à part quelques timides indignations, personne ne bouge. Au contraire, chacun à leur manière les USA et l'UE soutiennent ! Par ailleurs, à l'annonce de l'accord récent de réconciliation entre le Fatah et le Hamas □ qui reste encore à mettre en place sur le terrain avant de s'en réjouir □ les dernières réactions des responsables israéliens indiquent, s'il en était encore besoin, que si certaines choses évoluent dans le courant qui anime les sociétés arabes de la région, il en est une qui ne bouge pas : c'est la position intransigeante d'Israël, figée, momifiée et arc-boutée sur les certitudes de sa toute puissance.

Tout ce qui ne rappelle pas inlassablement cette sinistre réalité quotidienne participe au leurre auquel aucun militant de cette cause ne peut participer. Et il faut dire et répéter que la création de l'Etat sioniste comme réparation de nos crimes odieux perpétrés à l'encontre de la communauté juive pendant les années de guerre '39-45 est une ardoise qui ne peut être payée par la population de Palestine, sans son accord explicite et clairement formulé. Quelle qu'en soit la raison, quel pays d'entre les nôtres, accepterait-il que l'on procède à la partition d'une partie majeure de son territoire sans même être consulté sur la question, pour solder un conflit qui ne le concerne pas !? Ce que nous ne pouvons tolérer pour nous ne peut être imposé à d'autres, sinon par ce subterfuge du deux-poids deux-mesures dans la loi du plus fort et qui n'a décidément rien à voir avec une quelconque justice.

Suite aux chamboulements auxquels on assiste en pays arabes depuis le début d'année, le moins que l'on puisse exiger de la Communauté internationale ainsi nommée, soit qu'elle revoie sa copie d'antan et se tourne vers les premiers concernés, à savoir le peuple palestinien pour connaître son avis sur une question d'une telle importance. A l'époque actuelle, informés et outillés comme nous le sommes, revisitant l'Histoire à la moindre occasion afin d'en corriger si possible les erreurs, prônant de plus en plus une démocratie participative, et suite aux soulèvements populaires arabes qui vont indubitablement modifier les équilibres de la région, en lieu et place de cette annonce inadéquate défendue par le 1er ministre palestinien actuel et relayée par nombre d'intervenants □ dont certains sont surtout soucieux, en ces temps chahutés, de préserver ce qui peut encore l'être de l'entité sioniste □ il serait peut-être plus utile de se demander si la première chose à faire ne serait pas une remise à plat de ce sinistre dépeçage dont on mesure les funestes conséquences chaque jour depuis plus de 63 ans. Et plutôt que de claironner aux vents l'annonce d'un énième Etat

palestinien mort-né, pourquoi ne pas proposer un grand référendum à tous les citoyens palestiniens, présents et exilés, pour connaître leur avis sur la question : faut-il scinder le pays et reconnaître l'Etat israélien dans des frontières à confirmer ou faut-il revenir à la Palestine historique où tous les habitants seraient les bienvenus, quelle que soit leur origine, leur religion ou leur appartenance philosophique, à l'instar de tout Etat démocratique moderne digne de ce nom ? Cela n'a que trop tardé et ce n'est qu'après le résultat d'un tel référendum que l'on pourrait s'orienter vers la proclamation d'un Etat palestinien dont les contours seront bien la traduction de la volonté de sa population. C'est effectivement une rare occasion à ne manquer sous aucun mauvais prétexte : « maintenant ou jamais » comme d'aucuns l'affirment !

Daniel Vanhove
Observateur civil
Auteur
05.05.11

Dialogue interreligieux et interculturels

La Fondation pour la recherche et le dialogue interreligieux et interculturels (institution privée de droit suisse) entend contribuer spécifiquement et positivement au dialogue entre les religions et les cultures à travers la mise sur pied et le financement d'un programme de recherches post-doctorat (Fellowships) à l'Université de Genève (www.unige.ch), notamment à la Faculté autonome de théologie protestante et à la Faculté des lettres.

Pour l'année académique 2011/2012, la Fondation attribuera trois bourses (<http://sociorel.files.wordpress.com/2011/05/fiird.pdf>) à des chercheurs qui souhaiteraient se spécialiser dans le domaine du dialogue interreligieux et interculturel.

COMMUNIQUE

Bonjour,

Je suis Naoumi Abderrahim de l'ATMF de Nancy. Je coordonne le Collectif Nancéien de Solidarité avec les Peuples en luttes pour la liberté, la démocratie et la justice sociale.

Avec des syriens de Nancy, nous souhaitons créer un comité national voire européen de soutien au peuple syrien et nous avons le projet d'organiser une action au niveau européen devant le parlement européen à Strasbourg. Nous cherchons à entrer en contact avec des syriens ou d'autres citoyens, susceptibles d'être intéressés par ces 2 idées. Si vous en connaissez, pourriez-vous les mettre en contact avec moi.

Nous organisons aussi une soirée « Tahrir » au mois d'octobre dans la plus belle salle de Nancy pour rendre hommage aux peuples en luttes et nous sommes à la recherche d'un groupe de musique tunisien populaire.

Merci de votre collaboration
Abderrahim
naoumi@free.fr

SONDAGE

Opinion publique européenne et "printemps arabe"

LES REVOLUTIONS ARABES : UN EVENEMENT GENERATEUR DE CRAINTE CHEZ LES EUROPEENS

L'IFOP met en ligne des résultats d'enquêtes sur l'opinion publique européenne et le "printemps arabe"

Lire la suite du sondage sur le site :
<http://www.ifopelections.com/resources/Article/120/Document.pdf>

A g e n d a

CAT STEVENS (YUSUF ISLAM)

Date : Le Jeudi 02 Juin 2011 à 20h00

Lieu : Forest National

Adresse : 36 av du Globelaan - 1190 Bruxelles (Belgique) -

Tarifs : de 58.50 euro à 108.50 euro

Pour réserver :

<http://infoconcert.francebillet.com/processreservation/disponibilite.do;jsessionid=A88120E1054F24EAB0DB61>

La réponse européenne aux migrants en provenance du Maghreb

Depuis janvier 2011, plus de 20.000 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes, à Manduria, Vintimille et notamment. Pour gérer cet afflux de personnes, en provenance de Tunisie pour la plupart, les autorités ont décidé de transférer les immigrés sur le continent européen en leur accordant le droit d'y circuler. La réponse des États membres de l'UE a aussitôt été de renforcer les contrôles aux frontières.

Plusieurs ONG françaises dénoncent la situation en soulignant qu'il n'y a pas une "invasion de milliers de migrants venus de la Tunisie ou la Libye", mais au contraire un "flux très restreint de ressortissants de ces pays" en corrélation avec "migrations intra-européennes et intra-africaines". La Tunisie et l'Egypte ont par ailleurs eux-mêmes accueilli 200.000 personnes qui fuyaient la Libye en proie aux violences entre les partisans du dirigeant Mouammar Kadhafi et l'opposition.

Quand ? Jeudi 26 mai, 12h00 à 14h00

Où ? Maison de la Solidarité, 66 rue Coenraets à Saint-Gilles (1060 Bruxelles)

Documents joints Téléchargez le programme (PDF - 273.9 ko)

<http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/ProgrammeMidiSolidarite26mai.pdf>

Débat

« Les immenses enjeux de l'émergence démocratique dans le monde arabe »

avec Bichara Khader.

Dans le cadre de l'exposition « Peuples en marche »

Date : le mardi 24 mai 2011 à 20h

Lieu : Centre Culturel

Adresse : Rue Philippe Monnoyer 46 - 6180 Courcelles

Débat

Diversité dans la Médias

Avec Mathilde Alet, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ; Massimo Bortolini, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

Qu'en est-il de la diversité dans les médias ? Femmes, immigrés, personnes handicapées, quelle place ont-ils dans les médias ? Les médias reflètent-ils la diversité de notre société ?

Les médias ont un impact sur la représentation des inégalités sociales. Ils participent à la perpétuation des inégalités entre certains groupes en ne leur permettant pas d'avoir accès à la tribune. Etant donné leur importance dans la diffusion des messages, il est indispensable que la diversité questionne également les médias.

C'est pourquoi, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de publier un baromètre diversité égalité pour analyser la diversité dans les médias francophones belges. Mathilde Alet viendra nous en présenter les résultats. Massimo Bortolini du CBAI proposera des recommandations pour améliorer la représentativité de la société dans les médias et mettra en évidence des bonnes pratiques.

Thème ? - Diversité dans les Médias

Quand ? Jeudi 12 mai 2011 de 12h00 à 14h30

Où ? Maison de la Solidarité, 66, rue Coenraets 1060 Bruxelles

PAF : 5 euro avec sandwichs et boissons

Réservation demandée : BIC : GKCCBEBB IBAN : BE05 0680 6844 8075

Contacts : vlacroix@centrelibre.be ou info@centre-librex.be ou 02.535.06.78

Organisation : Séverine KarkoQuoi ? Midi de Réflexion - www.centre-librex.be

Invitation du rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien

Lieu : en face de la communauté européenne

Adresse : Place Schuman à Bruxelles

Date : le Vendredi 13 mai 2011 de 13h30 à 16h^{oo}

à l'occasion de la 63ème année de la Nakba et, pour l'application de la résolution 194 qui donne droit aux palestiniens de retourner dans leur foyer

Organisée par :

La Communauté palestinienne de Belgique

L'Union Général des Etudiants de Palestine

Composantes de la Communauté Arabe de Belgique (CoCABe)

Séminaire International

Chaire « Égalité, Inégalités et Discriminations »

Institut d'Études du Travail, Université Lumière Lyon 2

Centre METICES, Université Libre de Bruxelles

Faculté de Sociologie, Université Federico II de Naples

LES OUTILS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS DE MESURE DES DISCRIMINATIONS

Date : le vendredi 20 mai 2011 de 9h30 à 12h30

Lieu : ULB - Institut de sociologie 15e étage - Salle Henri Janne

Adresse : Avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

La deuxième session du séminaire international de la Chaire « Égalité, Inégalités et Discriminations » vise à présenter différents outils de mesure des discriminations. Les exposés mettront l'accent sur les apports et les limites éprouvées ou encore expérimentales.

- Eric Cédiey, ISM-CORUM, Bureau d'étude et institut de formation associatif, spécialiste des questions d'égalité et de discrimination. La méthode expérimentale de mesure de la discrimination : le testing »
- Souhail Chichah, économiste de la discrimination, Assistant à la Faculté des sciences économiques et de Solvay et chercheur (ULB) : « La mesure statistique de la discrimination salariale sur base du sexe et de l'origine »
- Valérie Jacquemin, responsable de la cellule de lutte contre les discriminations et la diversité CEPAG-FGTB Wallonne: « L'évaluation de la discrimination aux entreprises »
- Adelina Miranda, sociologue et anthropologue, Laboratoire CRESSPA-GTM (Genre Travail Mobilité) CNRS-Paris 8 et Nanterre

Pour toute information complémentaire : nouali@ulb.ac.be
Entrée libre-inscription obligatoire : pmeloni@ulb.ac.be

Le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège vous présente la conférence-débat :

« Le Monde Arabe : L'heure du bonheur ou du malheur »

par Hassan NASSER : Diplômé en islamologie et en relations internationales, Professeur invité à la Haute Ecole Ferrer, Conférencier à la Coopération Technique Belge

Date : le vendredi 13 mai 2011 à 20h

Lieu : Université de Liège - Salle G. Kurth (1er étage)

Adresse : place Cockerill 3 □ 4000 Liège

Les derniers événements dans le Monde Arabe ne laissent aucun observateur indifférent.

Certains parlent d'un « printemps arabe », d'autres redoutent « les dérives islamistes ».

Nous chercherons à éviter les clichés en donnant à cette actualité tout le relief qu'elle mérite et en revisitant, par la même occasion, l'histoire complexe des rapports entre Monde Arabe, liberté et modernité.

P.A.F.: 1 euro

Infos au CCAPL:

Téléphone : 04/ 342 78 84 - Gsm : 0497/ 16 79 09

Email: info@ccapl.be- Site internet: <http://www.ccapl.be>

Nagi SABBAGH, Président

T/F:003243427884 - 0032497167909

Politique, migration et luttes sociales

Conférence de Saïd Bouamama, Penser pour Agir

Le sociologue est l'invité de l'association Penser pour Agir - créée en 2007 par des enseignants du lycée : dans les quartiers Nord de Marseille - qui a pour but d'organiser des conférences et des débats et de débattre intellectuelle, culturelle et politique.

Saïd BOUAMAMA est notamment l'auteur de : Les discriminations racistes : une arme de division massive (janvier 2011). Les classes et quartiers populaires. Paupérisation, ethnicisation, et discrimination (Éditions du Septembre 2009). La France. Autopsie d'un mythe national (Larousse collection Philosopher, octobre 2008)

Date : le jeudi 12 mai 2011 à 18h30

Lieu : Amphithéâtre Varian Fry du lycée Saint-Exupéry

Adresse : 529, chemin de la Madrague-ville - 13015 Marseille

Communiqué de presse

Colloque « Abdelkader, musulman et franc-maçon »

Date : le 14 mai, à 14 h 00

Lieu : au Minotaure

Adresse : rue César, à Vendôme.

Renseignements : Julie Massault - LP Conseils - Tél. 01 53 26 42 10

Guy Arcizet, Grand Maître du Grand Orient de France, et le docteur Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Loge de Paris, évoqueront les enseignements de l'Emir Abdelkader et tireront les conséquences qui s'imposent d'un sujet aussi complexe.

L'Emir Abdelkader est un descendant du prophète Mahomet. Mort le 26 mai 1883 à Damas, c'est un homme militaire et « ifrenide » qui résista quinze ans au corps expéditionnaire des Troupes d'Afrique lors de la

l'Algérie par la France. Il fut écrivain, poète, philosophe et théologien soufi. Considéré comme étant à l'origine algérienne, il est le symbole de la résistance contre le colonialisme et l'oppression française. En juillet 1860, troubles confessionnels du Mont-Liban se sont étendus à Damas, il reçut la grand-croix de la Légion remerciement de la protection qu'il offrit aux chrétiens de Syrie.

Il y a 150 ans, il demande son adhésion au Grand Orient de France, à la loge Henri IV. Madame Catherine Maire de Vendôme, Monsieur Pascal Brindeau, Député du Loir-et-Cher et Monsieur François Bonneau, Conseil Régional du Centre participeront au colloque.

Les intervenants

Dalil BOUBAKEUR, recteur de l'Institut Musulman de la Grande Mosquée de Paris
Guy ARCIZET, Grand Maître du Grand Orient de France

[Tribune libre](#)[Maroc](#)[Belgique](#)[Europe](#)[Agenda](#)

Inscription

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

Archives Dounia News

Revue de presse DN de la semaine en cours :

<http://www.dounia.news.com>

Archives thématiques :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php

"Archives " zone de liberté d'expression"

a) par auteur b) par date :

<http://akhbardounia.wordpress.com/>

[Top](#)

Message envoyé par Splio Free

Ce message a été envoyé par info@dounia-news.com à
veerle.solia@amsab.be.

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).
Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.